

Le Cuivre au départ de Chêne-Arnoult



Une randonnée proposée par Acscpf

Parcours balisé N°67.

Entre l'Ouanne et le Ru du Cuivre, son affluent, la colline du Bois du Foulon fait la différence.

Durée	3h 20	Difficulté	Moyenne
Distance	10,87 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	86 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	87 m	Commune	Chêne-Arnoult (89120)
Point haut	180 m		
Point bas	129 m		



Trace n° 20077884

Description

Le départ se situe depuis l'Allée du Château, face à l'église.

(D/A) Monter la Rue de l'Église Notre-Dame pour rejoindre une route transversale, la prendre sur la droite en direction des maisons de la Cour aux Baudes. Traverser le hameau et aboutir sur une voie routière.

(1) Passer tout droit en direction de Chêne Fort (panneau voie sans issue). Passer devant une maison à main droite et arriver devant la rivière l'Ouanne. Elle prend ses aises dans ce vallon et inonde très souvent le chemin.

(2) Pour palier, prendre le chemin le plus à gauche puis le suivant, toujours sur la gauche, qui grimpe rapidement. À la route, virer à droite en direction des maisons de Malvau.

(3) Au carrefour, tourner à gauche en ignorant la voie sans issue. Au prochain carrefour, partir sur la droite (pancarte N°7 à 11) et cheminer jusqu'à la voie routière transversale.

(4) Passer tout droit et descendre jusqu'au pont indiquant le Cuivre. Juste avant ce pont, tourner à gauche sur un chemin herbeux. Arrivé sur une piste, la prendre en montée sur la gauche et atteindre un virage.

(5) À l'entrée du virage, quitter la piste pour choisir, en face, le chemin surplombant le Ru du Cuivre.

(6) Franchir la voie routière et partir sur le chemin. Le conserver toujours en surplomb du ru et déboucher sur une route transversale.

(7) Continuer tout droit dans le chemin en ayant rapidement à main gauche une bande boisée et, au bout, traverser un bois pour ensuite retrouver sa lisière à main droite.

(8) Virer à gauche, garder la lisière à main droite et atteindre une route.

(9) L'emprunter par la gauche et passer la Bergerie pour arriver aux Moullières.

(10) Tourner à droite. Après être passé devant l'allée menant au château (privé), déboucher sur une route transversale. Se diriger vers le monument aux morts et par la gauche, en direction du village, pour retrouver l'église **(D/A)**.

Points de passage

- D/A - Église Notre-Dame (Chêne-Arnoult)**
| N 47.901846° / E 3.068818° - alt. 176 m - km 0
- 1 Chêne Fort (voie sans issue)**
| N 47.911046° / E 3.075612° - alt. 164 m - km 1.35
- 2 - Ouanne (rivière) - Affluent du Loing**
| N 47.917789° / E 3.075256° - alt. 129 m - km 2.13
- 3 Malvau**
| N 47.921273° / E 3.069495° - alt. 179 m - km 2.77
- 4 Croisement - Ru du Cuivre (rivière) - Affluent de l'Ouanne**
| N 47.920854° / E 3.052368° - alt. 136 m - km 4.28
- 5 Virage**
| N 47.912446° / E 3.052836° - alt. 141 m - km 5.29
- 6 Route transversale**
| N 47.906183° / E 3.055754° - alt. 163 m - km 6.05
- 7 Route transversale**
| N 47.895787° / E 3.057294° - alt. 162 m - km 7.21
- 8 Chemin transversal en lisière de bois**
| N 47.888871° / E 3.058177° - alt. 161 m - km 8.04
- 9 Route transversale**
| N 47.885662° / E 3.067583° - alt. 178 m - km 8.84
- 10 Route transversale des Moullières**
| N 47.897284° / E 3.065695° - alt. 177 m - km 10.2
- D/A - Église Notre-Dame (Chêne-Arnoult)**
| N 47.901829° / E 3.068806° - alt. 176 m - km 10.87

Informations pratiques

Quelques passages sur de petites voies routières, attention toutefois aux voitures et engins agricoles.

Au **(2)**, la côte est un peu rude.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°67 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en octobre 2022.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou/et l'application visorando.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-cuivre-au-depart-de-chene-arnoult/>

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.